



## **Résumé du sermon du vendredi 6 Octobre 2023**

**Prononcé par Sa Sainteté Hazrat Mirza Masroor Ahmad à la Mosquée Mubarak, Islamabad**

Après avoir récité le Tashahhud, le Ta'awwuz et la sourate al-Fatihah, Sa Sainteté (a.b.a.) a exprimé que l'événement en question se rapporte à une prétendue situation où le Saint Prophète (s.a.w.) aurait interrogé ses compagnons pour savoir lequel d'entre eux serait disposé à mettre fin à la vie d'Abou Afak. Ce dernier était un homme âgé de 120 ans qui se moquait du Saint Prophète (s.a.w.) à travers ses poèmes. Hazrat Salim bin Umair (r.a.), un compagnon qui avait également pris part à la bataille de Badr, s'était levé en réponse à cette question du Saint Prophète (s.a.w.) et avait déclaré qu'il serait prêt à mettre fin à la vie d'Abou Afak ou à perdre la sienne dans cette entreprise. Une nuit, Hazrat Salim (r.a.) a appris qu'Abou Afak dormait dans la cour de sa maison en raison de la chaleur, il s'est rendu sur place et a mis fin à la vie d'Abou Afak. Cet incident est rapporté dans certains ouvrages historiques, cependant, Sa Sainteté (a.b.a.) a souligné qu'il ne repose sur aucune source authentique et qu'aucune mention de cet événement ne figure dans les six livres authentiques de hadiths (Sihah-e-Sittah). En effet, la plupart des ouvrages historiques fiables n'évoquent pas cet épisode.

Sa Sainteté (a.b.a.) a déclaré que plusieurs éléments liés à l'incident en question servent également à démontrer son manque d'authenticité. À titre d'exemple, il existe des divergences dans les différents récits concernant l'identité du meurtrier, avec certains récits mentionnant Salim bin Umar, d'autres évoquant Salim bin Umar ou Salim bin Abdillah bin Thabit Ansari. De plus, les raisons derrière cet acte meurtrier sont également sujettes à des divergences, certains prétendant qu'il a été commis par passion, d'autres affirmant qu'il résultait de différences religieuses, tandis que d'autres encore prétendent que cela a été ordonné par le Saint Prophète (s.a.w.). En outre, des opinions divergentes existent également quant à la date précise de cet incident.

De plus, si cet événement avait réellement eu lieu, on aurait pu s'attendre à des représailles de la part de la communauté juive, mais aucune trace de telles représailles n'a été trouvée. Ces éléments mettent clairement en évidence que cet incident est inventé.

Sa Sainteté (a.b.a.) a cité Hazrat Mirza Bashir Ahmad (r.a.) concernant ces incidents fictifs : « Après les événements de la bataille de Badr, Waqidi et d'autres historiens ont rapporté deux incidents qui ne sont pas documentés dans les hadiths et les sources historiques authentiques. Ces récits, même s'ils sont examinés sous l'angle de la rigueur historique, ne semblent pas être exacts. Cependant, en raison de leur potentiel à être utilisés pour diffamer le Saint Prophète (s.a.w.), plusieurs historiens chrétiens, conformément à leurs habitudes, ont mentionné ces incidents de manière très négative.

Le premier de ces récits fictifs concerne une femme nommée Asma qui habitait à Médine et était une adversaire farouche de l'Islam. Elle diffamait le Saint Prophète (s.a.w.) et encourageait vivement les gens à s'en prendre à lui à travers ses poèmes provocateurs, incitant même à son assassinat.

Finalement, dans un acte de rage, un compagnon aveugle nommé Umair bin Adiyy l'aurait tuée alors qu'elle était chez elle, pendant la nuit, pendant son sommeil. Lorsque le Saint Prophète (s.a.w.) a été informé de cet incident, il ne l'aurait pas condamné. Au contraire, d'une certaine manière, il l'aurait même approuvé.

Le deuxième incident évoqué concerne un vieil homme juif nommé Abou Afak, résidant également à Médine. Il récitait également des poèmes provocateurs contre le Saint Prophète (s.a.w.) et incitait les mécréants à le combattre et à le tuer. En fin de compte, il aurait rencontré également le même destin, et aurait été tué par un compagnon du nom de Salim bin Umair dans un excès de colère, pendant la nuit, alors qu'il se trouvait dans la cour de sa propre maison.

Waqidi et Ibn Hisham ont même préservé certains des vers de poèmes provocateurs que Asma et Abu Afak avaient composés contre le Saint Prophète (s.a.w.). Sir William Muir et d'autres ont intégré ces deux incidents de manière très négative dans leurs ouvrages. Cependant, il est essentiel de noter que, soumis à un examen et à une critique approfondis, ces incidents ne peuvent même pas être prouvés comme ayant réellement eu lieu.

Le premier argument remettant en question leur authenticité est qu'ils ne sont nulle part mentionnés dans les livres de hadiths. En d'autres termes, aucun hadith ne relate un événement de cette nature, en identifiant les protagonistes, que ce soit l'assassin ou la victime. En réalité, en mettant de côté les hadiths, il est notable que même les divers historiens n'ont fait aucune mention de ces incidents. Si de tels événements avaient effectivement eu lieu, il n'y aurait aucune raison pour que les livres de hadiths et les différents ouvrages historiques les aient ignorés. Il n'est donc pas envisageable de spéculer que ces incidents ont été omis par les Muhaddithin (spécialiste des hadiths) et les historiens simplement parce qu'ils pourraient sembler porter atteinte à l'image de l'Islam, du Saint Prophète (s.a.w.) et de ses compagnons (r.a.). La raison en est, tout d'abord, que les circonstances entourant ces événements ne sont pas condamnables.

Deuxièmement, il est important de souligner qu'une étude élémentaire des hadiths et de l'histoire révèle que les Muhaddithin et les historiens musulmans n'ont jamais exclu de leurs narrations celles qui pourraient sembler soulever des objections contre l'Islam ou son fondateur. Leur pratique consistait à rapporter honnêtement tout ce qu'ils considéraient comme authentique en termes de transmission, indépendamment de son contenu. En fait, certains Muhaddithin et la plupart des historiens avaient pour habitude d'inclure dans leurs recueils toute narration concernant le Saint Prophète (s.a.w.) et ses compagnons, même si elle était faible et peu fiable, à la fois en termes de transmission (Riwayat) et d'analyse critique (Dirayat). Ils ont ensuite laissé aux théologiens et aux chercheurs des époques ultérieures la responsabilité de discerner entre les récits authentiques et les récits non authentiques. Dans cette démarche, leur intention était que tout ce qui était attribué au Saint Prophète (s.a.w.) et à ses compagnons, que ça paraisse véridique ou faux, ne soit pas omis. C'est pourquoi les premiers ouvrages historiques ont rassemblé toutes sortes de récits, qu'ils soient fiables ou non. Cependant, cela ne signifie pas que tous ces récits sont considérés comme acceptables.

À présent, il nous incombe de distinguer entre les récits faibles et les récits authentiques. Quoi qu'il en soit, il est indubitable qu'aucun Muhaddith (spécialiste des hadiths) ou historien musulman n'a jamais négligé une narration simplement parce qu'elle semblait contredire la grandeur du Saint Prophète (s.a.w.) ou de ses compagnons, ou parce qu'elle entraînait des accusations contre le Saint Prophète (s.a.w.) ou l'Islam. C'est pourquoi les exécutions de Ka'b bin Ashraf et d'Abou Rafi, le Juif, qui présentent des similitudes frappantes avec les prétendus incidents d'Asma et d'Abou Afak, ont été consignées en toute clarté et en détail dans tous les livres de hadiths et d'histoire. Aucun narrateur, Muhaddith ou historien musulman, n'a omis de les mentionner. Dans ces circonstances, étant donné que l'exécution d'Asma et d'Abou Afak, le Juif, ne trouve aucune mention dans aucun hadith, et que les divers historiens sont également silencieux à ce sujet, il est pratiquement évident que ces récits sont des créations fabriquées qui ont d'une manière ou d'une autre trouvé leur place dans différentes narrations, devenant ainsi une partie de l'histoire.

Une analyse des détails de ces récits révèle encore davantage leur caractère fictif. Par exemple, dans le récit concernant Asma, le nom de l'assassin, tel qu'il est rapporté par Ibn Sa'd et d'autres, est Umair bin Adiyy. En revanche, le nom de l'assassin tel que rapporté par Ibn Duraid n'est pas Umair bin Adiyy, mais plutôt Ghashmir. Suhaili soutient que ces deux noms sont erronés et avance que, en réalité, Asma a été tuée par son propre mari, dont le nom est mentionné comme Yazid bin Zaid dans plusieurs narrations. D'autres récits suggèrent que personne parmi les personnes mentionnées n'a assassiné Asma, mais qu'en fait, l'assassin était un individu anonyme appartenant à sa propre communauté. Ibn Sa'd et d'autres ont identifié la victime comme étant Asma bint Marwan, tandis qu'Allamah Abdul-Barr a affirmé qu'elle n'était pas Asma bint Marwan, mais plutôt qu'Umair avait tué sa propre sœur nommée Binti Adiyy. Ibn Sa'd a mentionné que le meurtre a eu lieu au milieu de la nuit. Cependant, selon la narration de Zarqani, il est établi que cet événement s'est produit pendant la journée, ou tout au plus au début de la nuit, car la narration mentionne que la victime vendait des dattes à ce moment-là.

Concernant le deuxième récit, celui de l'exécution d'Abou Afak, Ibn Sa'd, Waqidi et d'autres ont écrit que l'assassin s'appelait Salim bin Umair. Cependant, dans certaines narrations, son nom a été enregistré comme Salim bin Amr, tandis qu'Ibn Aqabah a mentionné le nom de Salim bin Abdullah. En ce qui concerne la victime, Abou Afak, Ibn Sa'd l'a décrit comme juif, tandis que Waqidi ne l'a pas décrit ainsi. Les deux Ibn Sa'd et Waqidi affirment que Salim a tué Abou Afak de son propre chef, sous l'effet de la colère. Cependant, une narration suggère qu'il a été exécuté sur ordre du Saint Prophète (s.a.w.). Même en ce qui concerne la chronologie de l'exécution, Ibn Sa'd et Waqidi la

situent après l'exécution d'Asma. En revanche, Ibn Ishaq et Abur-Rabi soutiennent qu'elle a eu lieu avant l'exécution d'Asma.

Toutes ces contradictions suscitent de fortes suspicions quant à l'authenticité de ces récits. Un autre élément qui remet en question la véracité de ces récits est que l'époque présumée où ces deux événements se seraient produits est unanimement attestée par tous les historiens comme une période où il n'y avait eu aucune confrontation ou dispute entre les musulmans et les juifs. L'histoire enregistre que la Ghazwah (expédition militaire) des Banu Qainuqa a été la toute première bataille à opposer les musulmans aux juifs, et que les juifs des Banu Qainuqa ont été les premiers à manifester leur hostilité envers l'Islam. Comment pourrait-on accepter que des tueries et des effusions de sang aient eu lieu entre les juifs et les musulmans avant cette Ghazwah ? De plus, s'il y avait eu de tels événements avant la Ghazwah des Banu Qainuqa, il aurait été impossible qu'ils n'aient pas été mentionnés comme des facteurs contributifs à cette Ghazwah.

Au minimum, on aurait pu s'attendre à ce que la communauté juive, disposant d'une apparente opportunité de porter des accusations contre les musulmans en se basant sur ces événements, affirme que ce sont les musulmans qui ont initialement provoqué ce conflit. Cependant, nulle part, dans aucun document historique, ni même dans les œuvres des historiens qui ont rapporté ces récits, n'est-il fait mention d'une telle allégation de la part des juifs de Médine.

Si quelqu'un pense que les Juifs auraient peut-être soulevé une objection, mais que les historiens musulmans auraient commodément omis cette objection, cela repose sur une idée erronée et non fondée. En effet, comme nous l'avons déjà souligné, aucun Muhaddith (spécialiste des hadiths) ou historien musulman n'a jamais dissimulé une allégation formulée par un opposant. Par exemple, dans l'incident de la Sariyyah de Nakhlah, lorsque les idolâtres de La Mecque ont accusé les musulmans d'avoir violé le sanctuaire des mois sacrés, les historiens musulmans ont scrupuleusement consigné cette objection dans leurs écrits.

Par conséquent, s'il y avait eu une telle allégation émise par les Juifs à l'égard de ces incidents, elle n'aurait pas été absente des archives historiques. En conséquence, quelle que soit l'approche analytique adoptée, ces récits ne paraissent pas crédibles. Il semblerait qu'un ennemi secret de l'Islam ait créé ces histoires, en les attribuant à un musulman, puis qu'elles aient été introduites dans les récits musulmans. Ou peut-être qu'un musulman faible a inclus ces récits dans les archives historiques afin d'attribuer à sa propre tribu une fierté infondée en prétendant que des membres de sa tribu avaient tué divers mécréants nuisibles. Allah sait mieux que quiconque la vérité à ce sujet.

C'est là la réalité de ces incidents telle qu'elle apparaît. Cependant, comme nous l'avons précédemment souligné, même si ces événements étaient véridiques, ils ne peuvent être jugés répréhensibles compte tenu des circonstances dans lesquelles ils se sont déroulés. Nous avons déjà décrit l'état de vulnérabilité dans lequel se trouvaient les musulmans à l'époque. Leur situation était comparable à celle d'une personne encerclée par un feu dangereusement ardent qui brûle de tous côtés, sans aucun moyen de s'échapper, tandis que des individus assoiffés de son sang se tiennent à proximité. Dans ce contexte de vulnérabilité extrême, si une personne malveillante et rusée incite les gens à s'en prendre à leur chef en récitant des vers provocateurs et pousse ses ennemis à l'assassiner, quelle autre solution aurait pu être envisagée à cette époque, sinon de mettre fin à une telle menace ? De plus, cette action n'a été entreprise par les musulmans que dans un état de provocation extrême, un état où un acte mineur de violence ne pouvait pas être considéré comme suffisant pour représailles. Ainsi, même un individu comme M. Margoliouth, généralement en désaccord avec la position musulmane sur de nombreux sujets, ne condamne pas les musulmans pour ces incidents. C'est pourquoi M. Margoliouth écrit :

« Étant donné que, si les vers attribués à Asma étaient authentiques, elle aurait délibérément incité les habitants de Médine à une attaque meurtrière contre le Prophète, son exécution ne pourrait pas être considérée comme une mesure inexcusablement impitoyable, selon n'importe quel critère. Il convient de noter que la satire était une arme beaucoup plus puissante en Arabie que dans d'autres régions, et que dans ce système, seul le coupable en souffrait, ce qui constituait une nette amélioration par rapport au système précédent où la satire visant un individu entraînait des guerres entre tribus entières. L'introduction du principe selon lequel chacun devait répondre de ses propres actes représentait une avancée majeure. »

Si M. Margoliouth émet des réserves concernant ces exécutions, elles portent principalement sur la manière dont elles ont été menées. En d'autres termes, pourquoi n'ont-elles pas été exécutées officiellement après l'annonce formelle des crimes commis ? La première réponse à cette question est

que même si ces incidents étaient authentiques, il s'agissait d'actions individuelles de certains musulmans, perpétrées par eux après avoir été fortement provoqués. Le Saint Prophète (s.a.w.) n'a pas ordonné ces actions, et cela est catégoriquement établi par Ibn Sa'd. Deuxièmement, même si l'on suppose que le Saint Prophète (s.a.w.) ait ordonné ces actions, les circonstances de l'époque étaient telles que si un jugement officiel avait été prononcé concernant l'exécution d'Asma et d'Abou Afak, et si les proches des coupables avaient été informés à l'avance de l'exécution de leurs proches, cela aurait pu avoir des conséquences dangereuses. De plus, il y avait une forte crainte que ces incidents ne déclenchent un vaste conflit armé entre les musulmans et les juifs, voire entre les musulmans et les idolâtres de Médine. Il est curieux que, même si M. Margoliouth a considéré que le simple acte de tuer était permis à la lumière des circonstances particulières de l'Arabie de l'époque, il n'ait pas pris en compte les circonstances spécifiques de l'époque en ce qui concerne la méthode d'exécution. Dans ce domaine également, s'il avait tenu compte des circonstances spécifiques de l'époque, il aurait peut-être été convaincu que la méthode utilisée était la plus appropriée et nécessaire compte tenu des circonstances de l'époque et dans l'intérêt de la paix publique. Cependant, si Dieu le veut, nous aborderons plus en détail cette question dans notre récit sur l'exécution de Ka'b bin Ashraf. Pour résumer, tout d'abord, les incidents liés à l'exécution d'Asma et d'Abou Afak, le Juif, ne sont pas considérés comme authentiques du point de vue des chaînes de transmission et de l'analyse. De plus, même si, hypothétiquement, on les acceptait comme vrais, ils ne seraient pas répréhensibles à la lumière des circonstances de l'époque. Il se peut que ces meurtres aient été commis par certains musulmans en réaction à une provocation sérieuse, sans que le Saint Prophète (s.a.w.) n'ait donné d'ordre en ce sens.

Sa Sainteté (a.b.a.) a expliqué que c'est une grande faveur de Dieu que nous ayons pu reconnaître l'Imam de l'époque, qui nous permet d'analyser tous ces récits et incidents pour déterminer leur réalité avant de les mentionner. De plus, nous réfutons toute allégation qui pourrait être formulée à l'encontre du Saint Prophète (s.a.w.). Sa Sainteté (a.b.a.) a prié pour que Dieu Tout-Puissant accorde de la compréhension à ces soi-disant érudits qui mettent en lumière de tels incidents uniquement pour leur bénéfice personnel. Ils prétendent servir l'Islam, mais en réalité, ils diffament l'Islam et contribuent à créer des factions extrémistes. Puisse Allah leur accorder la compréhension.